

Mars 2006

## Sommaire

I. Comptes-rendus des conseils d'école

Pages 1 à 4

II. CPE : Contrat de précarité étendue

Page 5

### I. Compte-rendu non exhaustif des conseils d'école

*Nous avons résumé les questions qui nous ont semblé essentielles lors de ces conseils.*

#### PPMS : GESTION DES RISQUES

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) doit permettre de préparer les établissements scolaires à réagir face aux risques Majeurs qui pourraient survenir. Ce PPMS a été conçu conjointement entre l'école Élémentaire Bignon et l'école Maternelle E Lemonnier. Deux cas possibles sont prévus selon les risques encourus :

- le confinement réalisé dans les classes du 1° étage en Maternelle, du 2° étage en Élémentaire (il s'agit d'enfermer les enfants dans une classe avec un adulte sans qu'aucune entrée ni sortie ne soit autorisée jusqu'à décision contraire des organismes compétents (police, ...))
- l'évacuation qui se déroulera en destination d'un lieu public adapté et adéquat, en fonction de la nature de l'incident et de sa localisation

La déclinaison du Plan pour les deux écoles prévoit des responsables précis et nommés sur toutes les étapes et les aspects des procédures, afin d'être prêt le cas échéant.

Afin de permettre la mise en place de ces procédures, une corne de brume est mise à la disposition de l'établissement. D'autres éléments sont fournis (trousse pharmaceutique) ou seront à fournir (compléments de la trousse, couvertures de survie, eau en bouteille pour une capacité de 0,33 litres par enfant dont le stock devra être en permanence assuré, ...).

Bien entendu, il n'y a aucun budget spécifique dégagé pour acheter le matériel éventuellement nécessaire ; l'Académie et la Mairie se renvoyant la balle pour savoir qui doit payer.

#### Effectifs 2006-2007 : ATTENTION DANGER

A l'école élémentaire Bignon, 345 élèves sont prévus pour l'année prochaine.

La répartition proposée par le Directeur est sans doute la solution la moins pire :

13 Classes				
3 CP	25	25	24	74
3 CE1	25	25	25	75
<b>2 CE2</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>60</b>
<b>CE2/CM1</b>	<b>15 + 8</b>	0	0	23
1 CM1	30	0	0	30
<b>CM1/CM2</b>	<b>10 + 13</b>	0	0	23
<b>2 CM2</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>60</b>
<b>Total</b>				<b>345</b>

Néanmoins, il nous semble que des classes de CM2 à 30 élèves pourraient entraîner des difficultés pour les enfants qui entreront ensuite en classe de 6<sup>ème</sup> en collège. La difficulté essentielle tient à la fermeture d'une classe l'année dernière, rendant quasi impossible l'ouverture d'une nouvelle classe (il manquerait près de 25 élèves). Cette situation était connue lors de la fermeture l'année dernière et la mobilisation des parents n'a pas permis de faire fléchir l'Académie de Paris.

Il est d'ailleurs à noter que cette position n'est pas propre à l'école Bignon puisque ce constat est aggravé sur l'Académie de Paris. En effet, les conclusions préliminaires de l'Académie concernant les fermetures et ouvertures de classes pour l'année scolaire prochaine sont les suivantes :

	Ouvertures	Ouvertures conditionnelles *	Fermetures	Fermetures conditionnelles *
Maternelle	4	3	11	8
Elémentaire	15	7	26	9
Classes d'Intégration	2		1	
<b>TOTAL</b>		<b>31</b>		<b>55</b>

\* décisions ultérieures fonction de données non confirmées

Sachant par ailleurs que le nombre d'élèves supplémentaires attendus en Elémentaire pour l'Académie de Paris est de **3000 élèves**, la FCPE constate combien l'Académie a pour le moins étrangement compris les besoins.

**Plus d'élèves exigent plus de moyens, plus de classes !!!!**

Il serait très utile que les membres de l'Académie de Paris retournent sur les bancs de l'école, et pas uniquement pour constater le niveau de dégradation des conditions d'enseignement, mais également pour réapprendre à compter. Ce manque perpétuel pour l'école publique de moyen est inacceptable et fragilise l'avenir de notre jeunesse.

### TRAVAUX

#### Bignon :

La réfection des marquises, dangereuses pour les enfants, devait être prise en compte par la Mairie pour les vacances de Pâques. Néanmoins aucune nouvelle ne nous est parvenue à ce sujet. Le sol du préau sera refait durant les vacances d'été, ainsi que la première tranche concernant la pose de nouvelles fenêtres pour l'ensemble du bâtiment.

#### Elisa Lemonnier :

Une visite d'architecture prévue en mai devrait déterminer la nature des travaux qui seraient réalisés.

**Ordinateurs** : l'équipe enseignante a choisi qu'ils soient installés dans une salle unique, afin de servir le projet d'école qui rentrera en fonction l'année prochaine et qui concernera la Bibliothèque Centre de Documentation (BCD). Lors de notre rencontre avec M. Corbière en décembre, nous avons évoqué ce problème de branchement des ordinateurs. Comme la Mairie du 12<sup>ème</sup> l'avait demandé pour pouvoir donner une suite favorable, un fax a été envoyé à l'équipe concernée de la Mairie par la Directrice de l'école.

En l'absence de réponse depuis le dernier conseil d'école, la Directrice s'est engagée à renvoyer un fax aux services techniques, qui précisera le nombre de prises électriques et la salle concernée.

**Sur la base de la copie de ce fax, la FCPE s'assurera de la suite donnée à cette demande.**

**Commission de sécurité** : Mme Muller souhaite voir installer des détecteurs de fumée ainsi que des trappes d'évacuation des fumées. Nous soutenons évidemment cette démarche : ce sont des éléments fondamentaux de la sécurité.

#### **Points spécifiques Bignon**

#### **Soutien Scolaire à Bignon**

Depuis plusieurs années, une fois par semaine, le **Secours Populaire** apporte une aide à la réalisation des devoirs lors des études surveillées à l'école élémentaire Bignon. Ce rythme pourrait passer à 2 fois par semaine. Vous pouvez contacter le Directeur M. Grangeaud qui vous mettra en rapport avec le Secours Populaire si vous souhaitez apporter votre aide.

#### **Réunion collèges à BIGNON :**

Une réunion d'information sur les collèges publics dont dépendent les élèves scolarisés à Bignon a eu lieu le 17 mars. La FCPE était intervenue pour demander que cette réunion soit étendue aux parents d'élèves de CM1 et non réservée aux seuls parents d'élèves de CM2 comme d'habitude; les inscriptions en privé se faisant en octobre du CM2.

Cette réunion a eu lieu, en présence de bon nombre de parents. Nous en ferons un compte-rendu dans un **bulletin spécial « collèges » après les vacances d'avril**

Nous veillerons à ce que l'an prochain les parents soient prévenus plus longtemps à l'avance.

#### **Points spécifiques Elisa Lemonnier**

#### **Bibliothèque Saint Eloi**

Suite au refus d'accueillir cette année l'école maternelle Elisa Lemonnier, le représentant de la Mairie M. Blumenthal a indiqué que selon ses informations la bibliothèque St Eloi ne refusait pas les écoles maternelles qui font partie de son périmètre d'action. Il a évoqué qu'une des raisons possibles de ce refus ait pu être conjoncturelle (période de travaux en début d'année scolaire).

Compte tenu que cette conjoncture est terminée, l'équipe enseignante et la Directrice vont faire une nouvelle demande écrite à la Bibliothèque Saint Eloi afin d'en faire profiter les enfants qui sont très demandeurs.

**La FCPE suivra ce point avec attention car les bibliothèques municipales ont pour mission de faciliter l'accès à la lecture, et à ce titre, les écoles maternelles sont une cible évidente.**

#### **Matériels et Fournitures scolaires**

**Vélos** : Les vélos, tricycles et patinettes ont enfin bien été livrés, clôturant une histoire de deux ans. Il reste maintenant à trouver comment ranger ces vélos. Les casques de vélos sont très long à mettre car il faut les régler, aussi est-il envisagé que les parents mettront ces casques aux enfants à l'arrivée dans la classe le matin du jour concerné par l'activité motrice.

**Fournitures défectueuses** : Tous les ans, chaque classe dispose d'un budget de 500 euros environ pour les fournitures d'art plastique sur les marchés publics de la Mairie.

Près de la moitié de cet argent est dépensé dans des feutres pour l'apprentissage du graphisme. Or cette année, les feutres fournis sont défectueux (ils sèchent en une semaine, ils s'aplatissent très vite à l'usage et les pointes soit disant « moyennes » sont en fait des pointes « fines »). Nous avons pu le constater par nous-même. De même, nous n'avons pas pu, malgré nos efforts, coller deux feuilles de papier avec les nouveaux tubes de colle fournis par la Ville.

**Il est important que la Mairie, responsable du marché public, fasse jouer la clause de qualité et de non-respect des engagements du fournisseur afin de corriger cela au plus tôt, et bien sûr en remplaçant les lots défectueux.**

Enfin, l'équipe enseignante a présenté un flacon d'encre liquide dont le prix a doublé en un an, alors qu'il s'agit exactement du même produit. Si le marché public ici n'est peut être pas en cause, il conviendrait par contre que les dotations suivent cette augmentation du prix des fournitures.

#### Goûters récréatifs et collations du matin

Les **Goûters récréatifs** sont une mesure de la Mairie de Paris en expérimentation sur trois établissements du XII<sup>ème</sup> arrondissement (cf. bulletin n°1). Elle devrait être étendue à la rentrée prochaine.

Les **Collations du matin** ont été suspendues à l'école Maternelle. Cela ne semble pas avoir eu d'incidence sur les enfants. Néanmoins, quelques-uns réclament de temps en temps un complément nutritionnel le matin, qui leur est alors donné par les maîtresses. Il a par contre été constaté que l'ensemble des enfants avait particulièrement bon appétit à 11H30. Les parents sont invités à s'assurer que leurs enfants mangent bien le matin au petit déjeuner.

#### Garderie

La FCPE a demandé pourquoi l'école maternelle Elisa Lemonnier ouvre ses portes de 18H00 à 18H30 alors que **l'ensemble des écoles maternelles du XII<sup>ème</sup> a un système plus souple d'ouverture dès 17h30.**

La Directrice a expliqué qu'il y avait trois raisons majeures :

- Pour des raisons de sécurité et d'hygiène des locaux, la fermeture des portes de 17H30 à 18H00 permet aux agents de nettoyer les locaux. car les enfants ne restent pas dans le préau mais vont à l'étage.
- La mise en œuvre des goûters récréatifs implique que le goûter se termine à 17h20 pour ensuite continuer sur les activités récréatives. L'ouverture des portes à 17H30 serait trop rapprochée pour permettre une activité de qualité,
- Enfin le nombre d'animatrices est de deux pour environ 30 enfants, ce qui est insuffisant si elles doivent se séparer en deux groupes pour les enfants restants jusqu'à 17H30 et ceux restants jusqu'à 18H30.

La Directrice a terminé en indiquant que si une troisième animatrice lui était accordée, elle procéderait alors volontiers à l'ouverture à 17H30.

**Nous continuons de penser que cette réponse n'est pas satisfaisante. Comment se fait-il que les autres écoles y parviennent ? Nous proposerons à nouveau l'an prochain une ouverture plus tôt, qui permettrait aux parents qui le peuvent de venir chercher leurs enfants de façon échelonnée, pour éviter l'embouteillage de 18h et l'attente de nos petits emmitouflés sur les bancs.**

#### Cahier des petits incidents

La FCPE a proposé que soit tenu un cahier des petits incidents où les enseignants et les agents consigneraient les plaintes des enfants au sujet de petites douleurs pendant la récréation. Ce cahier, uniquement consultable par l'équipe enseignante et les agents, permettrait de mieux savoir ce qui s'est exactement passé lorsque le soir ou le lendemain un enfant se plaint de s'être blessé à l'école. La maîtresse de l'enfant n'est pas forcément au courant, n'ayant pas surveillé la récré ce jour-là. Il est entendu évidemment que le problème en question doit avoir suffisamment inquiété les parents pour qu'ils aient envie d'en savoir plus.

Il nous a été répondu que par le passé, l'école avait un tel cahier mais avec le temps ce cahier a été abandonné. Il ne semblait pas pratique à tenir (le cahier n'est pas systématiquement sous la main de l'adulte assistant à l'incident). Pour ce qui est de la diffusion de l'information, l'enfant est pris en charge par un minimum de deux personnes, l'agent ou l'enseignante témoin ou responsable de l'encadrement, puis la Directrice.

Notre proposition ne sera donc pas suivie.

**Nous rappelons en revanche qu'il est essentiel que la transmission d'information se fasse auprès des parents ou des personnes qui récupèrent leurs enfants**

### Dates importantes et/ou festives

#### Bignon :

- **La Fête de fin d'année** aura lieu comme prévu le **24 juin 2006**. Apparemment, il y aurait des problèmes pour avoir les jeux habituels qui étaient prêtés par le CCE de la SNCF. Un représentant de la mairie s'est engagé à s'en occuper.

#### Elisa Lemonnier :

- **La Fête de fin d'année** aura lieu le **10 Juin 2006**. Cette année, la fête sera un bal costumé. Le thème concerne les moyens de locomotions.
- **Réunion des nouveaux parents le 24 Juin 2006**. A notre demande, et comme cela se fait en primaire, les nouveaux parents pourront visiter rapidement les locaux de la maternelle afin de découvrir les lieux où leurs enfants évolueront.
- **Le prochain conseil d'école aura lieu le 19 mai 2006**.
- Une sortie avec deux autocars pour les classes 4, 5 et 6 est réservée pour le **23 Juin 2006**. La destination n'est pas encore déterminée.
- Pour les petites classes, un pique-nique sera organisé en Juin dans le parc de Bercy.

## **II. CPE : contrat de précarité étendue**

*Depuis des semaines, étudiants et lycéens se mobilisent contre la précarité, pour dire non au Contrat Première Embauche mais aussi stop à la stigmatisation de la jeunesse.*

Avec la création du CPE, le gouvernement s'attaque au code du travail pour mieux flexibiliser et précariser. Avec La loi sur «l'égalité des chances», c'est aussi l'orientation précoce, l'apprentissage à 14 ans, le travail de nuit des jeunes de 15 ans et la fin de l'éducation prioritaire. Aux deux bouts de la chaîne, l'espoir se réduit : d'un côté le gouvernement diminue la qualité de la formation en réduisant de façon drastique les moyens donnés à l'école (ex : sur Paris pour 2006 : 3000 enfants de plus en Primaire, 13 classes en moins) et de l'autre, sous couvert de facilité l'entrée dans la vie active, il ne propose que la précarité de l'emploi !

Nous refusons que les nos enfants soient considérés comme une variable d'ajustement.

Nous refusons que leur seul horizon, sortis du système scolaire, soit la précarité généralisée, avec des contrats toujours instables, et la peur permanente de se faire virer.

Nous voulons qu'ils puissent se projeter dans l'avenir, et qu'ils soient formés suffisamment pour affronter le monde et y trouver leur place.

L'éducation doit être une priorité, le travail et la formation, un droit pour tous !

**Retrouvez les informations de la FCPE  
Bignon-Elisa Lemonnier sur le site web  
<http://fcpebel.free.fr>**